



DIPLÔME

Christine Marie Fabienne Chazal-Dennis

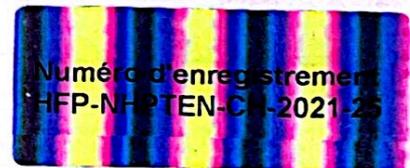
née le 5 novembre 1963, originaire de Founex (VD),

a prouvé qu'elle satisfait aux exigences requises pour l'obtention du diplôme
en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle
et conformément au règlement de l'examen professionnel fédéral
supérieur du 28 avril 2015 approuvé par le Secrétariat d'Etat
à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Le présent diplôme autorise la titulaire à porter le titre légalement protégé de

**Naturopathe avec diplôme fédéral
en médecine naturelle
traditionnelle européenne MTE**

Berne, le 17 mai 2021



Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Organisation du monde du travail de la Médecine
Alternative

Le directeur suppléant

Josef Widmer

Le président de la Commission AQ

Markus Senn